



FRANÇOIS 36

SOUVENIR

DU CHAMBON-DE-TENCE

V.O.
514

V.O.
514



Le Chambon-de-Tence (Haute-Loire) Les Dentellières



LE CHAMBON-de-TENCE
Le Temple Protestant

M B
Le Puy

Edition Hard

178. - LE CHAMBON de-TENCE (Hte Loire). — La Place Centrale et l'Hôtel Menut.



Le CHAMBON-de-TENCE (Alt, 950 m.) — La Gare







14. Le CHAMBON-de-TENCE - Les Dentellières

Coll. A. Machabert, phot.-édit. Yssingaux

Bard S. lib. Chambon



3751 - LE CHAMBON-de TENCE (Hte-Loire)
Le Bois de Jean et ses vieilles Chaumières
Cure d'Air très fréquentée



Une enfance en pays protestant à la fin du XIX siècle.

Souvenirs

AVANT-PROPOS

Le Chambon-sur-Lignon et sa voisine le Mazet-St-Voy sont les communes de France les plus protestantes ; elles sont situées dans la « Montagne » région protestante des plateaux de Haute-Loire et Haute-Ardèche.

Dans cette région, il y a quelque cinquante années, il était encore assez courant que l'Assistance publique plaçât ses pupilles chez des « parents nourriciers » en général des fermiers aux revenus très modestes. Ces derniers y trouvaient un appoint appréciable, bien que la pension payée fût minime. De son côté, le pupille trouvait en général une vraie famille ; la preuve : le grand nombre de ces pupilles qui se sont définitivement fixés dans cette région où ils ont passé leur enfance.

Généralement, lorsque le pupille quittait l'école, nanti de son C.E.P., il restait à la ferme comme vacher ou bergère. Le père nourricier l'entretenait et payait un salaire qu'on amassait dans un livret de la Caisse d'Epargne et que le pupille touchait à sa majorité.

Rares, très rares, étaient les pupilles admis à continuer leurs études pour entrer dans l'enseignement ou les P.T.T.

Ce fut cependant le cas pour celle qui devint « Lou Menissou » et fit à peu près toute sa carrière dans ce pays où elle avait été apportée — toute menue et toute frêle — à l'âge de neuf mois.

Ce sont tous ses souvenirs qu'elle a consignés peu à peu et que j'ai tenu à rassembler dans ces pages. Souvenirs naïfs, parsemés d'humour, dont la valeur est toute dans leur témoignage d'affection et de vérité. A cela s'ajoute aussi l'intérêt d'un patois tout particulier, tenant de la langue d'oc et différent du patois « catholique » parlé dans la même région.

Si lou Menissou avait eu le temps de présenter son œuvre, je sais qu'elle aurait remercié le Pépé Duron, un Stéphanois qui lui a suggéré quelques fariboles, et Hans Beutler, un Suisse venu au Chambon pendant la guerre et à qui elle doit la trame des Noëls. Je le fais pour elle.

Je tiens aussi à remercier notre ami, Albert Marion, Inspecteur honoraire de l'Education Nationale (auteur, lui-même d'un délicieux ouvrage rempli de souvenirs d'enfance : L'ARCHOU - Ed. Réveil) qui nous a permis, en revoyant le manuscrit, de mettre au point le patois qui émaille cet ouvrage.

R. D.

LE MENISSOU

Quand érous petiota m'appelavan « Lou Lisou da Samuel » et aro siou « Lou Menie », non seulement de mes six petits enfants, mais de tous les petits du voisinage qui m'appellent souvent « Lou Menissou », car ni ma taille, ni ma carrure ne sont bien impressionnantes.

(Quand j'étais petite, on m'appelait « la Lisou de Samuel », et maintenant je suis « la Menie » ...)

Je vous devais cette présentation sommaire. Et, comme je suis une vieille et vraie pâtoisante comme il n'en reste plus beaucoup au pays, je vous raconterai quelques souvenirs, meïte patouès, meïta francès.

(...moitié en patois, moitié en français.)

J'adore le patois ; mais le patois d'a Chambou : es pas tant pesant' qu'aquellé d'a Fay : chauchèn pas tant lou vespré gni la toumas...

(...du Chambon ; il n'est pas si pesant que celui de Fay : nous n'appuyons pas autant sur les finales.

Es pas tant pounchu que lou patouès d'au Raïols. Lou patouès d'à Tenças meï cathouliqué. Lou nostre d'a Chambou es franc higue-naut / ...

(Il n'est pas aussi pointu que celui des Rayols (paysans du nord de l'Ardèche). Le patois de Tence est catholique, le nôtre, du Chambon est franchement huguenot.)

Quant pouëï catapiar en' viés de moun temps, Gustou da Jouve ou la Louisa da Court' nous galèn dé mesclar nostrès souvégnirs.

(Quand je peux attraper un vieux de mon temps, Auguste Jouve ou la Louise de Court, nous nous régalons de mêler nos souvenirs.)

L'HOSPITALOUNE ASSISTEE

Un an après leur mariage, Samuel et la Mariette, immédiatement informés qu'ils ne pourraient jamais avoir d'enfants, décidèrent d'aller chercher un nourrisson à l'Assistance. Deux raisons : égayer leur foyer d'un enfant, et, la mensualité, si minime fût-elle — quinze francs au maximum, — constituait un appoint pour le maigre budget.

Donc, un jour de mars 1893, la Mariette, munie d'un gros chèle de laine, se fit conduire à Tence en jardinière par son frère, l'oncle Jean, fermier à la Fayolle du bas. Là, elle prenait la diligence jusqu'à Dunières, puis le train pour Saint-Etienne. Avant son départ, Samuel lui avait recommandé : « Chaousis' bien et agu mé en brave garçou 1. »

(... Choisis bien et apporte-moi un joli garçon.)

Hébergée et pilotée par l'un de ses frères, l'oncle Dolphe, elle alla le lendemain à l'hôpital ; elle fut reçue par une bonne sœur qui lui montra les deux spécimens dont elle disposait : un garçon et une fille. Elle dénigra fort le petit garçon qui avait plus d'un an et qui « filait à quatre pattes comme un rat : il serait bien difficile de le surveiller à la ferme ! ». La petite fille avait neuf mois et elle n'était là que depuis trois jours. « Elle est bien sage, vous savez, et elle a un joli nom : Elisabeth ! » La Mariette examinait l'un et l'autre, indécise : « agurès èn garçou 1... Tant pis, chausisse la filla ; mon homme prendra bien ce que j'apporterai.

(... rapporte-moi un garçon 1... Tant pis, je choisis la fille...)

Le paquet du trousseau d'un côté, et, de l'autre, la petiote bien emmitoufflée, la Mariette reprend le train, puis la patache, retrouve l'oncle Jean, à Tence, très pressé de revenir à la Fayolle : aya sa fenna, la Janéta èn « mal défant ». Ils arrivent aux Chirobos en pleine nuit ; Samuel était déjà couché. Elle posa la petite à côté de lui, dans le lit : « Fai bièn attèntiou dé pas l'estouffar ; ieu davalé à la coursa, assistar la tante Janéta. »

(... il avait sa femme, la Jeannette, en « mal d'enfant... Fais-bien attention à ne pas l'étouffer ; moi, je dévale à la course assister la tante Jeannette.

Lou Samuel n'était pas fier d'être, de but en blanc, commis à la garde d'un bébé. Lou poupou plourava pas ; mais moureillàva aube soun nazou contra lou pître de sa gnurissa èn paou trop' eissuta... Il s'endormit là. Samuel n'ausava pas ' respeillir dè por dè l'évelhar.

(... le poupon ne pleura pas, mais fourra son nez contre le sein de sa nourrice un peu trop sèche... Samuel n'osa pas « respirer un peu fortement de peur de l'éveiller.)

Et couma poya pas durmir pensàva : « Lou marmiouhou de la Janéta a bien mau chausi soun moument', auria bé poudu atèndré demau dé mati per veirè lou jour. »

(... le petit marmot de la Jeannette a bien mal choisi son moment : i aurait bien pu attendre demain matin pour voir le jour /)

Soulagé de voir enfin la Mariette revenir, il n'eut pas envie de lui faire grief de n'avoir pas ramené un garçon. Le contact de ce petit être qui s'était instinctivement blotti sur sa poitrine, lui avait déjà donné des entrailles de père. J'étais sa fille, j'étais leur fille, et « moun poupa et ma mouma ». Je n'en ai jamais douté même, quand j'ai connu plus tard ma vraie situation et je n'ai absolument ressenti aucun choc.

LA MARIETTE

La « Mariette » et son homme « Jean-Pierrou » ont pris leur retraite de paysans. Lui ne pouvait plus bêcher la terre, faucher, moissonner ; elle ne pouvait plus soigner toutes les bêtes exigeantes, traire les vaches, battre le beurre. Ils se sont donc retirés dans une maisonnette rustique n'ayant qu'un rez-de-chaussée où se trouvent deux appartements ; celui des personnes et celui des bêtes, séparés par une simple cloison en planches et communiquant par une porte. Dans la petite étable ils élèvent quelques poules, un porc et une chèvre ; cela leur tient compagnie.

Dans la cuisine, Mariette, assise près de la fenêtre, les pieds posés sur une chaufferette à braise, tient sur les genoux son compagnon des jours d'hiver, son « carreau ». Ses doigts décharnés font encore sauter assez allègrement les fuseaux de buis aux étuis d'écaillés multicolores. Comme dans toutes les cuisines de ferme du pays, les murs sont entièrement garnis de boiseries où se dissimulent placards et lits. Aussi le mobilier en est très sommaire : une longue table rectangulaire aux vastes tiroirs servant de garde-manger, quelques chaises de paille et, encastrés dans la boiserie, la grosse horloge et le dressoir où s'alignent les vieilles assiettes enluminées. Une vulgaire cuisinière a pris dans la cheminée la place des chenêts et de la crémaillère et a banni des maisons de nos paysans le luxe des grandes flambées de genêts et de sapins pétillants et odorants.

La « Mariette » est d'une petite corpulence. Sa figure maigre aux pommettes encore rosées, n'est pas trop flétrie malgré ses soixante-dix ans. Nos paysannes perdent vite leur première fraîcheur mais, arrivées à la maturité, elles restent stationnaires et ne vieillissent guère : il y a plus de vingt ans que je connais Mariette et je lui trouve toujours la même figure. Une très simple coiffe de linon blanc, sertie d'un double rang de gaufré, s'applique étroitement sur les cheveux, encadre sévèrement le visage, et se noue sous le menton par un large nœud blanc : coiffure des plus modestes et sans prétention, dont tout le luxe est dans la blancheur immaculée.

Le dimanche vous verrez toujours Mariette habillée de noir. Elle se trouverait indécente dans une autre couleur. Une longue jupe très ample, resserrée sur les hanches par un bourrelet de grosses fronces, un corsage tout uni, pincé à la taille et fermé devant par une rangée de boutons, telle est sa tenue complétée par un large tablier noir aussi, et muni de deux vastes poches pour le mouchoir et la tabatière.

La Mariette n'a jamais voulu remplacer ses sabots, même pour se rendre à la «

dévotion ». C'est là que ses pieds sont le mieux pour marcher sur les chemins raboteux : tant pis pour les oreilles trop délicates qui trouvent que les sabots de la paysanne font résonner trop bruyamment les dalles du Temple.

Sa physionomie est empreinte d'une gravité douce qu'éclaire parfois un sourire voilé d'un peu de mélancolie : c'est l'âme même du pays qui se reflète sur son visage. On devine que sa vie a été rude dans ce rude pays ; mais on sent aussi que le grand calme de la nature a imprégné son âme de sérénité et qu'elle n'a pas connu les passions tumultueuses ni les abîmes du mal.

Elle n'est pas instruite, la pauvre Mariette et cela a été un des grands regrets de sa vie ; elle sait à peine signer son nom et épeler sur sa grosse Bible quelques versets appris dans son enfance pendant les rares heures où on l'avait envoyée à l'école. Elle n'est pas forte en calcul non plus ; heureusement, Jean-Pierrou n'a pas son pareil pour compter de tête. Mais cette simple femme possède la science des humbles : celle du cœur. Elle craint toujours d'avoir manqué à quelque devoir envers les autres. Reçoit-elle des parents, des amis, ou même des étrangers, elle leur offre ce qu'elle a de meilleur et s'excuse de ne pouvoir faire mieux. Oh ! la naïve mais exquise fleur d'hospitalité rustique qui est en train de se faner et de mourir.

Cette brave paysanne n'est pas sotte ; mais elle est si timide et a tant de difficulté à s'exprimer autrement qu'en son patois, qu'elle parle peu aux gens qu'elle ne connaît pas très bien ; on serait tenté de la croire un peu simple d'esprit ; il n'en est rien : elle comprend et surtout sent avec justesse. Elle ne sait pas faire les manières des gens bien stylés, mais elle a la politesse du cœur. Et, sous des dehors taciturnes et un peu froids, elle est très sensible aux attentions qu'on peut avoir pour elle : « un monsieur », une « dame » l'ont saluée sans hauteur, lui ont même adressé quelques affables et bienveillantes paroles ; voilà des gens qui lui sont sympathiques : « ils ne méprisent pas les paysans ».

Rien n'est plus dur, en effet, aux campagnards que de se croire méprisés par les citadins et de se sentir traités avec hauteur.

Les après-midi de dimanche, ma mère aimait beaucoup lire dans son Nouveau Testament de première communion. Je le garde précieusement ce livre à gros caractères. Comme si, lui aussi, se rappelait les jours d'autrefois. Quand je le prends, il s'ouvre de lui-même au premier chapitre de l'Évangile selon Saint Jean. C'est cet Évangile que ma mère avait lu et relu à l'école ; elle en connaissait le début par cœur et il revenait toujours : « Au commencement était la Parole... » On peut y déceler, à la salissure, les traces de son doigt qui, régulièrement, suivait ligne par ligne.

Quand je pus déchiffrer moi-même ces pages, je les lisais avec elle, suppléant aux défaillances de sa mémoire. C'est ainsi que très jeune encore, j'ai appris par cœur ces chapitres parlant de la Lumière venue dans le monde pour éclairer tout homme. Sans

les comprendre, je les gardais en réserve jusqu'au jour où la Lumière a vraiment éclaté dans mon esprit.

Ce Nouveau Testament, dédié par le pasteur Paul Valloton, père de l'écrivain Benjamin Valloton, portait ce mot d'ordre : « Sois fidèle jusqu'à la mort ».

Ma mère, sans être une sainte, n'a pas failli à cette vocation de fidélité. Jusqu'au bout de la course elle a persévéré dans la foi, naïve et simple d'une humble paysanne. Courageuse dans son témoignage, elle faisait la prière avant le repas et, mon père qui n'était guère porté à la dévotion, se recueillait, sa casquette devant la figure. J'ai l'impression qu'elle pratiquait naturellement la prière constante dans toutes ses difficultés, dans toutes ses épreuves qui, les unes et les autres, ne lui ont pas été épargnées. Le fardeau le plus lourd qu'elle eût à porter fut ce manque de communion avec son mari, et les conséquences du goût immodéré de celui-ci pour la boisson : les notes du marchand de vin emportaient le plus clair de leur modique revenu et mon père, d'un bon naturel de sang-froid, devenait irascible quand il avait trop bu.

Quand je fus assez âgée pour discerner tout cela ma mère me faisait ses « plaintes » et moi, dans la fougue spontanée de mon indignation juvénile, je lui fis un jour cette réflexion :

— A ta placà, lou plantarious 1

— Mais, ma petità, aï proumès davant lou Bouan Dieou de uiourè aube èle pèr lou bouans et lo,iis' mauvais' jours. Demandè mas' d'aver la forçà dè pas'lou haïr ».

(— A ta place, je le planterais (l'abandonnerais)

(— Mais, ma petite, j'ai promis devant le Bon Dieu de vivre avec lui durant les bons et les mauvais jours. Je demande d'avoir la force de ne pas le haïr. »

Pauvre chère maman quel exemple de patience et de fidélité tu me donnas. « La Charité est patiente, elle espère tout, elle supporte tout ».

MON PERE

1. — EN TRICOTANT LES FILETS

Avant son mariage, mon père, entre vingt et trente ans, vivait avec sa vieille mère. Sa principale occupation et son gagne-pain était la pêche. Le Lignon était très poissonneux à cette époque, la truite, le goujon, le blanc ou chabot, l'ombre y abondaient. Mais, pour que cela fût rentable, il fallait braconner, pêcher au filet à mailles assez fines : à l'épervier ou au « roda-peïra » (tour de pierre) qui étaient prohibés. Mon père avait appris à faire des filets à la main ; je l'ai vu, durant de

nombreuses années, pendant les jours d'hiver et les veillées, installé non loin de la cheminée, le dos tourné au feu, « tricoter » avec la longue navette en bois bien lisse garnie de fil de chanvre.

Primitivement, c'était ma Menie des Bois ou ma mère qui filaient le chanvre à la quenouille et au rouet. Plus tard, on trouva à Tence de grands écheveaux de fil de chanvre simple. Il fallait le dévider avec la « deivouèdès », (le déviroir) le doubler à trois brins, le retordre mouillé, au rouet en le mettant en bobines, puis remettre le fil en échevaux et en grosses boules prêtes à employer.

Ce travail au foyer était vraiment providentiel, non pas tant par le gain qu'il procurait — car on peut dire que ce n'était pas payé : un épervier tout monté, avec cordes à tirer et plombs se vendait de quinze à vingt francs. Le « roda-peïra » se faisait avec du fil de lin très fin acheté en capsules ; il exigeait encore plus de temps et se vendait dans les quarante francs. Mais la valeur essentielle de ce travail était morale. Qu'aurait fait mon père durant la mauvaise saison où il n'y a presque rien à faire à la ferme ? Il n'aurait eu qu'une hâte : aller retrouver au café les « copains ». Tout en tirant la navette, il bavardait avec les voisins qui venaient se chauffer et il avait toujours à raconter quelque prouesse ou aventure de jeunesse et de braconnage. Les jeudis et à la veillée, j'étais là, moi aussi, et il était bien difficile de rassembler mes idées pour faire mes devoirs ou apprendre mes leçons au milieu des éclats de rire que suscitaient les récits abracadabrants du conteur. Sans aucune culture littéraire, mon père maniait l'humour, le piquant, avec une aisance extraordinaire. Dans une discussion, il trouvait immédiatement les répliques bien « apèdgeas » (appliquées) qui clouaient le bec à l'interlocuteur.

En cop, èn la court' dè las escolàs, ènà vèsinà mè vènguèt attéalar: sè plagnà qu'ayous' fat' sourtir sous gamins' de la court' dè l'escolà et bramavà mai fort' què ieu. Moun païrè sè troubà dè sourtir.

— Vaï tè régurè, Jamounà'. T'èn rappellas pas' quand agous' attrapa' toun païrè, de neït', què mè raubavà ma gerbas' ?

Et, la Jamounà, taoupet' au mot' s' Janet régurè sans demandar soun restè.

(Une fois, dans la cour des écoles, une voisine vint m'attaquer, se plaignant de ce que j'avais fait sortir ses gamins de la cour et elle criait plus fort que moi. Mon père se trouva de sortir. — Va te cacher, Jamoune. Tu ne te rappelles pas quand j'ai surpris ton père, de nuit qui me volait mes gerbes ? Et la Jamoune, ne disant pas un mot, est allée se cacher sans demander son reste.)

Mon livre d'Histoire était ouvert sur mes genoux à la période 1870-71 ; mais les histoires où mon père racontait les occupations et divertissements de la jeunesse des campagnes à cette époque, m'intéressaient bien plus que les péripéties de la guerre de

70.

L'une des distractions les plus fréquentes étaient les grandes veillées de « dévouïdas' » (de dévidage), organisées en général une fois par hiver dans chaque « bonne maison » où il y avait des filles à marier. C'était une corvée de dévidage des grands écheveaux de fil de chanvre pour le tissage de la toile nécessaire au trousseau. On invitait pour cette soirée les jeunes filles des alentours et leurs galants. Tout le monde endimanché arrivait, avec son dévidoir, dans la grande cuisine où flambait un gros tronc dans lâtre. Huit jours à l'avance, toutàs la bartavellas daus alentours' sè disian la novella :

— D'issandès què vè, l'y aura èna grand dévouïdà à la Fangeas'

(... toutes les bavardes des alentours se disaient la nouvelle : — Samedi prochain, il y aura un grand dévidage aux Fanges.)

Les garçons qui n'étaient pas invités, rongés par la jalousie, se concertaient pour imaginer des « èntchièdès » (blagues) inédits afin de gêner la soirée et de se divertir à leur façon. On sacrifie un chien ; on le dépouille. Vers la fin de la veillée, quand on s'apprêtait à déguster lou labeilli au riz (riz au lait), l'omelette ou la saucisse fraîche arrosée d'un verre de vin ou d'une tasse de café, les mauvais garçons venaient sans bruit fixer solidement la bête sanguinolente au-dessus de la porte ; pendant que d'autres montaient sur le toit, facilement accessible (les maisons ayant le mur de derrière à moitié enterré). Ils se sont munis de larges mottes de terre herbue avec lesquelles ils bouchent l'orifice de la cheminée. Bientôt les gens, à l'intérieur, n'y comprenant rien, pris aux yeux et à la gorge par la fumée qui les suffoque, se précipitent vers la porte et c'est la ruée pour sortir. Mais voilà que dans son élan, chaque sortant arrêté par l'obstacle insolite, ès fourçà dè faire èn poutou au chi què pèndolà. Et lous plastrous bièn estiràs dè la chamisas blanchas' et la couifas dè mousseillinà bièn canounas tout ès ènsanousà. Et de vociférer :

— Acoèis la trèvà qu'à passa'.

— Et nou, moun bardot'. Aco deou essè la bandà dà quellous paourillou què cherchan mas' à far d'entchièdgès à la porta d'au moun-dè hounèstè.

Les vauriens camouflés, en sourdine, répliquent :

— Anà lavar vostas' chamisàs' per demo duminge. »

(... est forcé de faire un baiser au chien qui pend. Et les plastrons bien étirés des chemises blanches et les coiffes de mousseline bien tuyautées, tout est ensanglanté...

— C'est la « Trêve » qui est passée. Eh ! non, mon bardot, c'est ceux de la bande de ces pauvrets qui cherchent à faire des blagues à la porte du monde honnête.... — Allez

laver votre chemise pour demain dimanche. »

Une autre fois, ils ne trouvent rien de mieux que d'enlever les roues à char à vaches, de monter l'échelle du char sur le toit en introduisant le timon dans la cheminée et de remettre les roues au char là-haut.

Lou lèndèmo dè mati, moun Claudou vè jis' dè charri èn sa charreyra, vira sous' echs dè tous lous las :

— Mais vount à passa moun charri ?

Tout dèn cop, lou Gustou, dè louèïn illi bramà :

— Sogna-lou toun charri ! Lou Diable ès ana lou pingar à la cimà de toun fournel. »

(Le lendemain matin, mon Claude ne voit pas de char dans sa cour, tourne ses yeux de tous les côtés : — Mais où. donc est passé mon char ? Tout à coup le « Gustou », de loin, lui crie : — Vois-le, ton char / Le Diable est allé le planter à la cime de ta cheminée. »)

Mon père faisait vainement revivre ces aventures et toute la compagnie en riait aux larmes.

Il avait une prédilection pour ses exploits de braconnage qu'il ne se lassait pas de raconter. Tout d'abord, il faut lui rendre cet hommage : c'était un braconnier « honnête » qui savait que son intérêt n'était pas de dépeupler la rivière. Il fallait bien sortir un peu d'argent de l'aigo (de l'eau). Quand elle était forte, il partait avec l'épervier, le plus souvent au petit jour, dans sa tenue de peschaïrè (pêcheur) : une chemise de molleton de laine à carreaux bleus, une veste et un pantalon quasi èspelàs (quasi usés) et un vieux feutre tout descoulouri (décoloré). Il n'était pas question de veste ni de bottes imperméables. Quand, plus tard, un parent de Saint-Etienne, qui travaillait à la mine, lui fit cadeau d'une veste caoutchoutée, il la montrait fièrement à tout le monde :

— L'aigo traucha pas' ; moun essino restà eissuto.

(l'eau ne traverse pas ; mon échine reste sèche.)

Il traînait, attachée à sa ceinture, une longue latte de bois, le « lattou », long au moins de quatre mètres, pour détacher l'épervier s'il se coinçait. Il portait en baudoulière sa vaste benne en osier brut solidement tressé : elle pouvait, bien contenir douze à quinze livres de poissons.

— En aquellà tènguà dè pestchaïrè aurïous bè fa por à la graillas' sans parlar de la fennàs' »

(— En cette tenue, j'aurais bien fait peur aux corbeaux, sans parler des femmes. »)

Il fallait en lancer des coups d'épervier pour tirer quatre ou cinq livres de poissons surtout en menu fretin qui se vendait difficilement à dix sous la livre.

En sè rëndant' d'à Saourou d'à la ueit houras, passavà dà Court'. L'Henriettà, rébillavà sa mèisou et sè moustravà entrè portàs' appura sus' soun couïve.

Saqua-te Samuel, n'en pouas plus', Vénè bèourè èn paon dè café. »

(En se rendant de Sauron, vers huit heures, il passait par Court. L'Henriette nettoyait sa maison et se montrait sur le pas de la porte, appuyée sur son balai. — Entre, Samuel, tu n'en peux plus ; viens boire un peu de café.)

Quand il avait soufflé un moment, il ouvrait sa benne et sortait sur la table quelques douzaines de goujons. Un jour que, restauré, il était prêt à se lever, pour recharger l'épervier sur le dos, Gustou, le mari, rentra. Sè rendio dè faire sa lia dè labour. (Il rentrait de faire sa corvée de labour.) Il avait appris à l'Armée du Salut à travailler aux saluts des âmes. Il approche de mon père qui avait la réputation de mécréant et, avec un accent pathétique :

— Moun Samuel, lou Diable ès' darrièr tu. (— Mon Samuel, le Diable est derrière toi.)

Mon père, pince sans rire se retourne tout espaouri (épouvanté), empoigne son épervier, son lattou et se sauve en courant.

L'Henriett' sè pouya pas tègnir de reïrè davant soun omè tout' achiqà :

— Moun paurè Gustou, tè fas' moukar dè tu. Samuel aya pas por d'au Diablè, mais d'au sermou. Et, montrant la platée de friture : Tè, per coumpènsar, à meïjour, mangerèn ènà bonnà paëlla de gouïfes.»

(L'Henriette ne pouvait pas se retenir de rire devant son homme tout attrapé. — Mon pauvre Auguste, tu te fais moquer. Samuel n'a pas peur du Diable, mais du sermon... — Tiens, pour compenser, à déjeuner, nous mangerons une bonne poêlée de goujons. »)

En été, quand les eaux étaient basses et cliapetas (tièdes) l'après-midi, la truite se pêchait au roda-peïra : c'était une longue et large bande de filet, très souple, garnie de plombs dans le bas pour entourer étroitement les pierres à truites, toutes repérées par les braconniers. En général, on se mettait à deux avec cet engin. Mon père se chargeait du filet camouflé dans un sac :

— Tu, Drindolà, prènt la burga, disait-il à son frère. »

(— Toi, Adrien, prend la « burgue »...)

C'étaient des bâtons assez longs, souples et légèrement courbes et pointus qui servaient à débusquer les truites réfugiées sous les pierres et les forcer à se jeter dans les mailles du filet qui les cernait...

Ils rentraient dans l'eau tous les deux jusqu'aux genoux et guettaient patiemment. Tout à coup :

— L'a vèguà passar, Drindolà, aquella longea qu'es ana s'escoun-dre sous la rochè ? Ièu rôdè la peïre et tu, véné burgar.

(— Tu l'as vue passer, Adrien, cette longue qui est allée se cacher sous la pierre ? Moi, j'entoure la pierre et toi, viens burger. »)

Pendant que Samuel tient le filet bien assujetti, Drindola engage le bout de la burgue sous la pierre et il bigourne (fouille) dans tous les sens. Tout d'èn cop, coum'èn eïllous (Tout à coup, comme un éclair) la truite vient battre dans les mailles du filet : arrêtée dans sa fuite, elle tente de reculer vers sa cache ; hélas ! elle est retenue par les ouïes :

— Vis-là, couma sè tors' 1 Sias catapia ma pètità 1 F a,ï bé èna bonn lioura. Mais, jiéta èn cop d'œil si lous blés rôdan' pas per aqui. »

(— Vois-la, comme elle se tord. Tu es attrapée, ma petite. Elle fait bien une bonne livre. Mais, jette un coup d'œil, pour voir si les « bleus » (gendarmes) ne rôdent pas par ici. »)

Je revois encore le retour à la maison des pêches miraculeuses. Mon père vidait sa benne sur la table qui devenait un étal de poissons. Ma mère disait :

— Aco mè faria averir la trouitès dè n'èn tant ueire au cop. (Cela me fait abhorer les truites, d'en voir autant d'un coup.)

Il fallait les porter le jour même au Chambon chez une leveuse de poissons, la Marietta qui, en bonne période payait les truites vingt-cinq à trente sous la livre. Elle portait à Tence, le lendemain, sa recette quotidienne emballée dans de l'herbe fraîche et, de là, par la diligence puis par le train, les truites étaient expédiées à Saint-Etienne.

Même ces pêches exceptionnelles ne rapportaient qu'une vingtaine de francs. C'était cependant énorme pour l'époque. Ma mère s'arrangeait pour aller vendre elle-même les truites, sinon, une partie de l'argent serait restée chez le cafetier. Mon père avait

pris l'habitude de prélever pour ses « pintes », chaque fois sur son gain, quelques pièces de dix sous qu'il mettait de côté dans un coin haut placé sur le rebord extérieur du fenestrou. Un jour, il n'y trouva plus qu'une piécette, et mi-fâché, mi-plaisantin :

— La Peymartine aura troubà moun escoundaillà. L'y a ma lascia lou gnal ! Mè chaura meirar ! » (La Peymartine a trouvé ma cachette. Elle m'a laissé le « nid » (œuf qu'on laisse dans le nid pour pousser les poules à pondre. Il faudra déménager.)

II. — GARA 1 LOUS DGENDERMAS'

(Gare ! LES GENDARMES.)

Les gendarmes de Tence et ceux du Puy surveillaient les rives du Lignon pour colleter les pêcheurs délinquants. A la vérité, ils ne déployaient pas un zèle excessif à dresser des procès-verbaux. Le profit qu'ils en tiraient personnellement était plutôt maigre : deux francs par prise. En contre-partie, les victimes leur réservaient parfois des farces qui, sans être bien méchantes, les dépitaient et les couvraient de ridicule. Mais pour le principe il fallait bien en catapiar (attraper) un de temps en temps pour les eïlayar (les effrayer) un peu.

Mon père racontait avec une verve et un plaisir toujours nouveau, l'histoire de Pinton qui s'était payé effrontément la tête des bleus. Il pêchait à l'épervier du côté des Eyvarats. Il aperçoit des gendarmes à cheval, en haut, sur la route. Il se doute bien qu'il est repéré ; il camoufle son filet et sa benne sous des genêts, un peu plus loin et à pès deschaus (à pieds nus), un sabot à chaque main, il gagne les sentes des fourrés pendant que les gendarmes, avec leurs chevaux, sont obligés de suivre le chemin pour aller dans sa direction. Tantôt, ils le perdent de vue, tantôt ils l'aperçoivent de nouveau à découvert. Quand ils le jugent presque à leur portée, ils attachent leurs chevaux et se pressent pour aller le cueillir. Pinton les attend immobile, les bras ballants, l'air épuisé et se laisse prendre sans résistance. L'un de gendarmes le prend par le bras et l'autre se prépare à écrire :

— Votre nom ?

Et mon Pinton qui souffle, de répondre à mots entrecoupés :

— Je... vous ai... bien fait... courir...

— Votre nom et votre domicile ?

— Ça coûtera... bien... plus cher... de m'être sauvé ?

— Eh ! non, bougre d'idiot, votre nom ?

— Si c'est pas plus cher — Donné èna bonnà estraïssa, eïversà lou gèndarmà — (Il donne une bonne secousse, renverse le gendarme) Eh ! bien, retournons-y !

Et gagna lous dégonlès à la uallà où lous blès pouyan pas' illi tègnir pé, traversà l'eigo, et vaï s'escoundrè dinc ènà grangeà. De neït, vèndra querrè soun esparvièr et sa bennà. Dèmo, sè vantara dès per-tout' :

— Crèyant bè dè mè catapiar, mais l'y ous aï tchia dès péourè. N'an agu gni l'homme, ni la trouïtas', gni lous mèblès. Lous blès' gnan vègu què dè blé.

(... il donne une bonne secousse et renverse le gendarme... Et il gagne la descente de la vallée où les « bleus » ne pouvaient pas lui tenir pied, traverse l'eau et va se cacher dans une grange. De nuit, il viendra chercher son épervier et sa benne. Demain, il se vantera partout: — Ils croyaient bien d'attraper, mais je leur ai ch... du poivre. Ils n'ont eu ni l'homme, ni les truites, ni les « meubles ». Les « bleus » n'y ont vu que du bleu !).

Un matin, mon père, encore garçon, revenant de la pêche s'était vu pisté par les gendarmes et peut-être vendu par un collègue malveillant qui avait indiqué la petite chaumière des Bois. Vite il avertit la Trèse que les « bleus » allaient venir. Il camoufle filet et benne sous les fagots :

— Vèndran tè dèmandar si mè sious' pas rendu dè la pechè. Dirès què nou. Et coumma voudran fouïllar èn pauc, lous mandarès à la grangeà. »

— Ils viendront te demander si je ne me suis pas rendu de la pêche. Tu leur diras que non. Et comme ils voudront fouïllar un peu, tu les enverras à la grange. »

Il grimpe vite par l'échelle au fenir (fenil) où il se cache et attend. Le plancher de la petite grange était tout pourri au centre ; mais des bribes de foin et de paille dissimulaient cette vétusté. Les gens de la maison connaissaient exactement l'endroit à éviter. Mais le gendarme y va carrément ; le plancher craque et par voie directe, notre homme arrive sur la fourmourassà (tas de fumier) sans autre dommage que quelques éclaboussures de purin, car il y avait à peine deux mètres de chute... Lou blé fumavà dè coulèrà et s'en prent' à la Thrèsa qui répliqua :

Vous ayou bè dit què chaillà pas mountar aubé vosta grossa bottas'. »

(Le « bleu » fumait de colère et il s'en prit à la Thérèse qui répliqua : — Je vous avais bien dit qu'il ne fallait pas monter avec vos grosses bottes. »)

Il va au bassin se nettoyer et abandonne ses investigations craignant quelque autre guet-apens.

Mon père pêchait à l'épervier un jour de tribouillina (eaux troubles) et l'eau était forte. Il venait de tirer son filet sur la rive et dégageait les poissons des bourses ; il ne vit pas le gendarme qui, tout à coup, arrive sur lui, agrippe le filet, pensant que c'est la meilleure façon d'avoir le pêcheur. Mais mon père tient bon l'épervier et descend dans la rivière, l'eau lui arrive aux reins et les voilà tirant chacun de son côté. Mon père sent qu'il a l'avantage : le « bleu » ne lâche pas, il va tomber à l'eau. Or le gendarme n'avait pas envie de « boire le bouillon ». Il lâcha prise ; mon père s'enfuit vers l'autre rive, bien heureux d'avoir esquivé le procès-verbal et sauvé son épervier.

Mais, tant vaï lou bracougner à la peschà què sè faï cravatar (Mais, tant va le braconnier à la pêche qu'il se fait « cravatar »). Il faut bien alors décliner ses noms et prénoms même si cela doit être mal interprété par le gendarme. Ecoutez plutôt :

— Quel est votre nom ?

— Coidon ! Monsieur le gendarme.

— Je vous demande comment vous vous appelez !

— Coidon !

— Vous ne comprenez pas le français, non ?

— Mais si !

— Alors, vous vous f de moi ?

— Pas du tout !

— Je vous demande sous quel nom vous êtes enregistré.

— Coidon.

— Je serai obligé de mentionner que vous avez refusé de me donner votre identité et votre amende sera plus forte.

— C'est vous qui refusez mon nom, monsieur le gendarme.

Un quidam passait par là, le gendarme lui fait signe :

— Connaissez-vous cet homme ? Savez-vous son nom et son domicile ?

— Mais c'est Jean-Loyé Coidon, du Genest, tout le monde le connaît !

Vexé, le gendarme réalise sa méprise ; mais un peu tard :

— Ah ! ces braconniers, ils ont toutes les astuces !

Il n'en dresse pas moins le procès-verbal : quinze francs d'amende ou trois jours de prison.

L'ECOLE DES ANCIENS

Samuel était le plus jeune des quatre fils de Jean-Pierre mort d'une typhoïde alors que mon père n'avait que trois ans. La pauvre Térésa des Bois restait donc seule pour élever ses quatre galopins de garçons et sa fille, la « Cora ». Pour tout bien, sa chaumière, quelques maigres lopins de terre essartés (défrichés) au milieu des bois et, devant la maisonnette, un praichou (petit pré) où elle faisait paître deux ou trois chèvres. Il n'y avait pas de quoi faire travailler quatre garçons et les nourrir. Alors dès qu'ils pouvaient trotter après les vaches, elle les louait l'été comme vachers dans les « bonnes maisons » pour très peu d'argent, mais une assez bonne sèguella (paiement en nature) livré en fin de saison : un ou deux sacs de pommes de terre, quelques doubles de blé, un morceau de lard, une paire d'esclos (sabots) ; aux bergers : quelques livres de laine brute que Thérésa fialava aubé sa coulounà et son fuset (que Thérèse filait avec sa quenouille et son fuseau) et dont elle leur tricotait de gros piens (chaussettes) pour l'hiver.

Revenus d'à mestre, (de chez le maître), les garçons innocupés auraient pu aller à l'école protestante du Chambon. Mais les hivers étaient plus longs et plus enneigés que de nos jours ; le mauvais temps durait au moins de San Marti à Nostre Dama (11 novembre au 25 mars). N'ayant que des sabots pour gazer (traverser) les congères (neige amassée par le vent) de plus d'un mètre de hauteur, sans chemin visible, sans repère, par la burla et la néaulas (par la burlle et le brouillard), ils ne pouvaient guère sortir de leur ghetto sans risquer de se perdre et de périr dans la neige. Mon père racontait que plusieurs fois, il avait « viré et viré » des heures dans les pinatées bois de petits pins) pour déboucher enfin du côté de la Suchère, tournant le dos au logis où la Thérésa inquiète, se morfondait à l'attendre.

Par surcroît l'école était payante, cependant la Thérésa avait voulu y envoyer un peu son Samuélou ; mais c'était bien tard à quinze ou seize ans ; ces garçons auraient eu besoin de la poigne d'un père.

L'école se tenait au bas du village, dans une vieille maison, à gauche de la route du Mazet et du pont en voie de construction à cette époque, vers 1860. Le temple, à droite était déjà en service depuis 1825. Le vieil instituteur, avec plus de cinquante élèves, ne pouvait que les faire syllaber un peu sur la Bible et les exercer à compter de tête. D'autant qu'il y avait plusieurs estafiers de seize à dix-huit ans qui trouvaient plus d'attraits à l'auberge toute proche qu'à l'école. Ils demandaient à sortir et le maître ne

les revoyait plus de la journée. Mon père avait quelquefois deux ou trois casquettes en gage à l'école.

A la récréation, ces grands « pantras » allaient s'enfermer au temple, à côté, pour y jouer à chatà-musà (chat perché). Et l'un d'eux lou petit Rouss' (le petit Roux) montait en chaire pour faire le sermon. Le maître pour tacher de les récupérer venait frapper à la porte du temple ; verrouillée par dedans.

— Ouvrez-moi, mes petits, je ne vous punirai pas.

Quand les vauriens jugeaient qu'il fallait se rendre, ils venaient tous derrière la porte, et prenant leur élan d'avance pour, une fois la porte ouverte, s'élancer tous ensemble dehors, de façon à esquiver le plus possible les coups de baguette prêts à tomber, car ils disaient au maître : « Sa lingue eï douça, mais sa mo nè vau ré » (Sa langue est douce ; mais sa main ne vaut rien).

A ce régime-là, mon père avait appris à parler un peu le français, à anôner sur la Bible à gros caractères ; mais il ne savait pas lire l'écriture (lou malescrit (manuscrit) (comme il disait) et encore moins écrire ; mais il était capable de faire sa signature, calculer le prix d'un cochon, d'un veau, d'une poumelle de bure (motte de beurre) de douze livres et trois hectos à vingt-cinq sous la livre. Il comptait beaucoup plus vite que moi avec mon crayon. Et une mémoire !...

En ce qui concerne ma mère, les conditions matérielles étaient presque identiques, sinon plus défavorables la petite ferme chaumière de « Peymartin » se trouvait encore plus isolée et perdue au milieu des grands bois. Jean-Pierre Valla et lou Mariannou avaient cinq filles et trois garçons. Comment nourrir toutes ces bouches avec les produits d'une si pauvre ferme ? : un peu de laitage, du seigle, des pommes de terre et un cochon qu'on tuait et qui devait tunder (graisser) la soupe tout au long de l'année. Le plat de résistance c'était des pommes de terre « rondes » avec ou sans sarrassou (babeurre). On les prenait chacun une par une et quand il n'en restait plus qu'une ou deux :

— Prends-la, Mariéta.

— Non, prend-la, toi, Sophiou !

Et la mère les adjugeait pour finir. J'ai vu plus tard le comportement de ma mère avec ses frères et ses sœurs : nulle part je n'ai trouvé un esprit de famille aussi dévoué et désintéressé.

Dès que les récoltes étaient rentrées, le père Jean-Piarou allait travailler à la mine, à Saint-Etienne. Il montait deux ou trois fois dans l'hiver avec le train jusqu'à Dunières et le reste à pied dans la neige souvent, jusqu'à Peymartin. Les quelques centaines de

francs qu'il pouvait rapporter permettaient d'habiller un peu la famille et d'acheter une fois la « tête » d'un pain de sucre. Il apportait aussi une grande gourmandise : une couronna de michà et la mouma bèlava en pau de buré. (une couronne de miche — pain blanc — et la mère donnait un peu de beurre).

Pour les enfants, à mesure qu'ils grandissaient, c'était la louée. Mais n'allez pas croire que dans les fermes aisées où elle était vachère ou bergère (à Montrond du côté de Mars, à Sagnard au pé d'au Lisiou (au pied du Lizieux), la Mariette mangeait mieux que chez sa mère. A midi, quand elle rentrait le troupeau, les gens de la maison avait mangé le lard, le saucisson, la fricassée ou l'estouffade à dîner... et la bergère trouvait au pé d'au fioc èn esculà de laità cuber-cella aubé èna pesça de po nièr. (... au pied du feu une écuelle de petit lait couverte avec un morceau de pain noir.) Le chien avait souvent une meilleure soupe.

L'école, on ne pouvait y songer qu'en hiver. Or elle était à Pailler, trop éloignée pour y aller par mauvais temps, à travers bois. Et comme l'école était payante, on faisait le sacrifice pour les garçons obligés de quitter la famille pour le service militaire ; mais on estimait que les filles n'avaient pas besoin de savoir écrire. Les aînées n'avaient jamais mis les pieds à l'école ; les deux plus jeunes, ma mère et la tante Sophie avaient, pendant quelques semaines, un peu lu sur le Nouveau Testament, ou plutôt appris par cœur, par audition, les passages les plus rabâchés. Quand je fus partie de la maison et que j'écrivais, ma mère était obligée d'aller chez une voisine qui lui lisait mes lettres et rédigeait les réponses.

MA CHAUMIERE

« LOUS CHIROBOS. »

Samuel da lou bouès la Marietta de Pey Marti se présentèrent au Temple du Chambon en l'année 1890 pour « se faire épouser » par le pasteur Benjamin Malan. Ils avaient chacun environ trente ans. Le pasteur ayant regardé les papiers, y constata que mon père avait vingt ans de plus que ma mère. M. Malan, très étonné, dit à mon père : « Mais vous ne paraissez pas plus âgé que votre épouse, il doit y avoir une erreur ! ».

A cette époque, vers 1860, pour éviter le service militaire à un garçon, il arrivait qu'on ne le fit pas enregistrer à la naissance, et bien plus tard, pour lui donner un état-civil régulier, on procédait à une enquête auprès des soi-disant témoins de la naissance qui s'arrangeaient pour le porter beaucoup plus âgé, ce qui le libérait de la conscription.

Donc, Samuel et Mariette, dûment mariés, s'installèrent dans une petite ferme couverte de chaume, sur une hauteur qui domine la Fayolle et qu'on appelait « Lous Chirobos. » On entrait « per la portà d'establè » (la porte de l'étable) et, dans la pénombre, on apercevait deux vaches — la Greillà et la Faïna —, on entendait « renar » (grognier) les cochons et souvent le cot codec d'une poule toute fière « d'aver fat l'èu » (d'avoir

fait l'œuf). Un « pourtou » (petite porte) donnait accès à l'unique pièce réservée aux gens. Les murs, non crépis, étaient bosselés de pierres irrégulières patinées par la fumée ; le plafond aux grosses poutres était aussi noir que la suie. Un « fénes-tou » (petite fenêtre), très haut placé et protégé de barreaux de fer, l'éclairait misérablement. Du côté opposé au pourtou, la cheminée avec le « crimail » et « l'oulà » (la crémaillère et la marmite) ; deux grosses pierres en guise de chenêts. A bonne hauteur, dans la cheminée, sur deux tiges de fer enfoncées dans le mur, on rangeait les bûches vertes à faire sécher. Et il fallait bien régler le feu dans le foyer pour que les flammes n'aillent pas lécher les « estellous » (bûches) et les enflammer. Malgré cette précaution, je me souviens d'alertes qui me terrifiaient :

— Maïs, à boutà lou féoc èn las sucheiras ».

(Mais, vous avez mis le feu à la sècherie de bois 1 »)

En bas, à droite de la cheminée, une petite excavation : le « ta-bournet » (petit placard) pour les paquets d'allumettes de contrebande. On ne connaissait que celles-là, et malheur si par mégarde, on laissait tomber un paquet : il s'enflammait d'un coup. A gauche, un petit placard : « l'ermariou per far escoular la toumas » (la petite armoire pour faire égoûter les fromages frais.)

Le mur opposé au fenestrou était recouvert de boiseries : « lou cours » (parois de la cuisine faite de boiseries) où étaient encastrés les meubles-placards : deux lits garnis de « coussèras de feillà de faon et de cubertous, (paillasse de feuilles de hêtre et draps et couvertures en grosse laine du pays) sans doute tissés sur les métiers « daou viès téissier Gustin dà Riou » (du vieux tisserand Augustin de chez Riou), grand-père des Héritiers des Basties. En hiver, « per servir dé mouine, ènà pèira de la grand aigo, chaouffà au pé d'au fioc ».

(... pour servir de « moine », une pierre de la rivière chauffée au pied du feu.)

Un « dressor » (dressoir) portait quelques assiettes à fleurs rouges et violettes qui reflétaient la seule note lumineuse et gaie captée à la flambée de « balaïs » (genêts) ou aux rayons de soleil levant « qué guinchavo per lou fenestrou ». (... qui clignaient de l'œil par la petite fenêtre). Et, en bonne place aussi, l'âme vivante de l'humble demeure, la gardienne du temps, « lou reloge » (l'horloge) achetée d'occasion, et portant la marque : Crouzet à Tence, seule relique précieuse à mon cœur. Brave vieille horloge où j'ai appris à lire les heures, qui avec son balancier tout uni, a scandé les minutes légères de mon enfance, et qui, maintenant, avec sa sonnerie à répétition, parfois fatiguée, me fait « tempourir » (patienter) au long de mes insomnies, et qui, je l'espère, me bercera de son tic-tac familial pour me faire entrer sans heurt dans le sommeil du grand Repos.

Adossée à « l'espourach » (cloison rustique faite avec des planches grossièrement

travaillées), du côté de l'étable, la « grada-robà » de ma mère. C'était le seul meuble sans lequel, une fille, si modeste fût-elle, n'aurait osé se mettre en ménage. Et il fallait qu'elle soit garnie de presque tout le linge et des vêtements nécessaires pour une vie entière. Il est vrai que les draps et les chemises, en grosse toile écrue du pays, étaient quasi inusables ; les deux ou trois douzaines de coiffes en fine mousseline, au bord tuyauté, duraient longtemps, soigneusement rangées dans un petit coffre ovale amoureusement fabriqué et offert par le « jouéine » (le galant préféré).

Au-dessous de la fenêtre, la « maït » (la maie) faisant office de table, de pétrin, de huche pour conserver pendant quinze jours ou trois semaines les tourtes de la fournée de pain de seigle. Un « ban-chillou » (un banc) et deux ou trois chaises pailées à dossier droit. Un « chaleil » (un caleul) à pétrole accroché à une « corniche » en avant de la cheminée et qui donnait juste assez de lumière pour mettre « lou culier » (la cuillère) dans l'écuelle de terre à « oreilles ». Plus tard, je me rappelle qu'on avait acquis, peut-être d'occasion, une suspension à pétrole, à chapeau en porcelaine et manchon de verre : c'était un grand luxe et on ne l'allumait que pour les « grandes veilles ».

Toute la cuisine se faisait sur le foyer, dans l'âtre ; et les ustensiles n'étaient ni nombreux, ni compliqués : las « oulas » (marmites) qu'on pendait au « crimail » (la crémaillère) la « pellà aube sa lon-geà couà » (la poêle avec sa longue queue) qu'on posait sur le trépied, des « bichons » (pots) en terre où on faisait le café à la turque et que l'on laissait « groumar » (mijoter) près de la braise. J'avais au moins douze ans quand mes parents, ayant emménagé dans une autre ferme, et acheté un fourneau-cuisinière, j'ai vu pour la première fois de ma vie, ma mère passer le café dans une cafetière.

Un peu de matériel de laiterie : la « seillà per mouse ». « Lous douirous, lou coulor, la burreirià per boiitar la dgimà, lou battor pour accrotcha lou burrè, la feïcellas per la toumas, et ... lou Lison ; à naou mès, vinguet aou meï dé tout aco ».

(... la seille pour traire, les seaux, l'entonnoir, la cruche pour mettre la crème, la baratte pour accrocher — faire prendre — le beurre, les fécelles pour les fromages, et, ... la Lisou, à neuf mois, venant au milieu de tout cela).

LES VOISINS

I. — LES FERMIERS

La maison la plus proche des Chirobos était la ferme de la Fayolle du Lac, une ferme assez importante avec une douzaine d'aumalhas, èn bravat, èn ègue per annar à le feïra à Tençà, et tout lou petit bestial.

(... de bêtes à cornes ; un taureau, une jument pour aller à la foire à Tence et tout le petit bétail.)

Le fermier, François de la toumas, et sa femme, la douce Thérèse avaient sept filles : la Julie, la Marie, l'Ugénie, la Sophie, la Fan-ny, la Mélie et la Léonie. Ni les parents, ni les filles ne mangeaient le pain de la paresse. Les aînées participaient aux travaux champêtres comme les hommes. Elles piochaient, égrammelaient (arrachaient le chiendent), édifiaient les charrettes de foin, liaient les gerbes, les abaoussaient (entassaient) à la grange, les battaient à l'escoussour (fléau) — il n'était pas question de batteuse. — Les plus jeunes soignaient les bêtes, mousaient (trayaient) les vaches trois fois par jour, sans négliger le ménage et les deux petites allaient à l'école avec moi. La Thérèse s'occupait du laitage. Ses fourmes bleues, bien à point, avec leur croûte émaillée de petites plaques orangées, étaient très réputées.

Lou paire François n'en pourtavà, en jardineïrà, dè grandas' paneïras' au martchè t'à Tinça. Mai què d'un cop èn transpassant' moun peirè, arrestavà l'ègue :

— Mont' eici, Samuel, paoupéarès tà chambas' et tous esclos.

Et Samuel dà lou Bouès, fasià routà aubé la toumas' : aco ès béléau pèr aco que moun paire ayà batea soun vési : François de la Toumas ; aqué nou mè fasià bien reire.

Coum' arribavan' su la plaça, Ruel, lou levaire dè burrè, et de fromagé què gueïtavà lous' paysans' sa outavà su lou panier de François et lou lachava pas' de por qu'èn aoutrè vinguessà illi leuar la fourmas'.

— Quant n'en voulez dàquellàs toumas' ?

— Dès séus la lioura /

— Badina 1 Aneït aco eis, cinq ou seïs séus.

— Pèr aqué près' ana n'èn querré dè fromadgès goustous', dou-mèdgegè coumè aquellè, et coëis pas de blé qué fumà ; Mais, lachà-mas' moun pagnier', gnà unè què rodà et atten mas' aco ; béléau mè relevarei à dougé séus' ! Ruel se couita dè levar lou pagnier' :

— Allé 1 Anen pesar'... Désahuet' liouras' per naou frans' Aneït, n'auria pas ènà part' et la fenas' saboun pas' et voloun pas' faire dè bona fourmàs'.

(Le père François en portait, en jardinière, de grands panerées, au marché de Tence. Plus d'une fois, en dépassant mon père, il arrêtait la jument : — Monte ici, Samuel, cela économisera tes jambes et tes sabots. Et Samuel des Bois, faisait route avec les fromages : c'est pour cela sans doute que mon père avait baptisé son voisin : François

de la tomme, ce qui me faisait rire 1 Comme ils arrivaient sur la place, Ruel, le « leueur » de beurre et de fromages, qui guettait les paysans, se jeta sur le panier de François et ne le lâcha pas de peur qu'un autre vint lui « lever » les fourmes. — Combien voulez-vous de ces fourmes ? .. Dix sous la livre. — Vous badinez ! Aujourd'hui, c'est cinq ou six sous. — Pour ce prix, allez en chercher du fromage savoureux, délicat comme celui-ci et ce n'est pas du bleu qui fume 1 Mais, lâchez mon panier, il y en un qui rôde et n'attend que cela ; peut-être monterai-je jusqu'à douze sous. Ruel se garde bien de lâcher le panier. Allons peser. Dix-huit livres pour neuf francs. Aujourd'hui vous n'en trouverez nulle part, les femmes ne savent pas et ne veulent pas faire de bonnes fourmes.

Dans cette ruche, chacun rivalisait d'ardeur et d'économie Vou boutavun pas tout d'avant' ; ni lou po, ni lou burré, ni la fourmà - tchayà payar lou mestre (il ne faut pas mettre tout en avant, ni le pain, ni le beurre, ni la fourme ; il faut payer le Maître.) Mon père m'a raconté que le père François, à l'automne, ramassait des pleins flouriers' (tabliers) d'alises comestibles. Il les laissait bounnar sur la feneyra (mûrir sur la fenièra) et quand les petites demandaient du pain il leur permettait de prendre un bouquet d'alises pour tromper leur faim.

Comme j'étais plus jeune que la benjamine de la famille, toutes ces filles me considéraient comme leur sourettà (petite sœur). Un soir, cela lui arrivait assez souvent, mon père s'était attardé au village à trinquer avec les copains. Ma mère m'ayant mise au lit et me croyant endormie, sortit très doucement pour descendre « à la course » au Chambon dans l'espoir de ramener mon père avant qu'il fut « parti ».

Me sentant seule, j'eus peur, j'enfilai mon petit jupon et me dis : Anareï à Françouès 1 (J'irai chez François.), et pieds nus dans mes petits sabots, je pris le sentier qui descendait tout droit à la Fayolle. Je voyais la fenêtre éclairée ; je n'avais plus peur. Je grattai à la porte, la « Thrèsa » encore debout vient m'ouvrir :

— Mais d'ount' sortès, Lisou ? (Mais d'où sors-tu, Lisou ?)

— Ma maire s'y saouvà, ayous por toutà soulà. (Ma mère s'est sauvée. J'ai peur toute seule.)

Les deux jeunes, couchées dans le lit-placard m'appellent :

— Vene vistè te djairè acqui. (Viens vite te coucher ici).

Et elles me montrent une place entre elles. Je sens encore cette douce tiédeur du lit en enfonçant mes « penous » glacés. La « Thrè-sà » me fait boire une tasse de bon lait tiède. Et sans souci, je m'endors en toute sécurité.

Grand fut l'émoi de ma mère quand elle rentra, trouvant la porte entr'ouverte et le lit

vide et plus de sabots !

— Moun Diéou, maqué quaouqué Mandrèin' mè l'aya pas' èmporta 1 » (Mon Dieu, pourvu que quelque Mandrin ne l'ai pas emportée !) Puis elle courut à « Françouès ». La « Thrèsà », la voyant effrayée n'attendit pas la question pour la rassurer :

— Vous' espourissa pas', Marietta, lou Lisou ès ici. Duer bien chaoudetta aou meï de la petitas'. Laisa-la jusqu'à demau de mati ; la Léonie la mountara. »

(— Ne vous épouvantez pas, Mariette, Elle dort bien chaudette au milieu des petites. Laissez-la jusqu'à demain matin ; la Léonie vous la montera. »)

Depuis ce jour-la, si ma mère devait sortir le soir, elle m'emmenait coucher chez les petites de François.

Je me rappelle aussi les tuailles de chez François, beaucoup plus importantes que la nôtre. Le signal, c'était les hurlements du cochon qu'on égorgeait de très bonne heure. Je me disais : « Tè / aco eis' la tuaila de Françouès ! » (Té ! C'est la tuaille de François.)

C'était une très grande fête de famille où l'on invitait tous les oncles, tantes, cousins et cousines. Ma mère, très discrète, ne voulait pas que j'aie m'imposer et me défendait d'aller rôder là-bas. Je regardais de loin le feu de joie quand on busclait (brûlait les soies du cochon avec de la paille enflammée) la bête. La matinée, les grandes personnes et les enfants étaient occupés à de multiples travaux. Ce n'était qu'allées et venues de la grange où l'on dépeçait la bête sur un lit de paille, à la cuisine où les femmes apprêtaient les abats et les pièces de viande que l'on commençait à cuire : un quart de la tête avec l'oreille, un morceau de côtes, de filet, la « poule » (thymus) toute saignante... On confectionnait des aunes de boudin qu'on faisait pocher, avec beaucoup de précautions, dans un grand chaudron.

Les grandes filles préparaient les abats pour la « fricassée » traditionnelle : un paouc' dè fège, dè courà, dè ratellà... (un peu de foie, de cœur, de rate...), sautés dans le saindoux frais. On ajoutait les pommes de terre coupées en fines lamelles, des tranches de pommes et, pour finir des tronçons de boudin. Tout aco dinc la largea pellà pausa sus' èn trépied, sa longèa couà appurà sur l'echellà d'una sellà. Chaillà veïre la Thrèsà virar sa fricassé d'en cop bien ajustà 1 (Tout cela dans la large poêle posée sur un trépied, sa longue queue appuyée sur le dossier d'une chaise. Fallait voir la Thérèse tourner sa fricassée d'un coup bien ajusté).

C'est encore la « Thrèsà », assistée par des tantes, qui préparait l'entremets de rigueur : le riz au lait sucré avec de petits raisins secs, et pour ce jour-là, la belle-sœur disait : « — Aouria pas' èn paouc' de djima, Thrèsà, aco farià pas de mal à moun riz 1 » (Vous n'auriez pas un peu de crème, Thérèse, cela ne ferait pas de mal à mon riz / ») Le repas

commençait vers deux heures. Dès qu'ils avaient mangé la fricassée au boudin et le morceau d'oreille, leurs deux plats préférés, les enfants quittaient la table et jeux et courses animaient les alentours de la ferme. Attirée par les cris joyeux, je descendais à mi-chemin pour qu'on me voie. Quand les petites m'apercevaient, elles me faisaient signe et m'appelaient. Je revenais vite prévenir ma mère qui me mettait un tablier propre et me disait :

— Anèn, vai-laï, mais pourguinès pas. (Allons, vas-y, mais ne mendie pas).

Et j'allais me mêler aux parties de palastra (palais) (jeu de tchat-tamusà (chat perché). La « Thrèse » m'appelait :

— Venè tastar un paouc' de nostà tuailà (Viens goûter un peu de notre tuaille.) Et elle me donnait une grosse assiettée de ce bon riz crémeux aux petits raisins. J'en retrouve encore le goût dans ma mémoire.

Et avant de remonter aux Chirobos, elle chargeait Léonie de m'accompagner avec une « caillette » ou un morceau de « poule » et une assiettée de boudin, pour faire chez nous la fricassée, le lendemain.

II. — LES PROPRIETAIRES

Les propriétaires de la Fayolle du Lac étaient aussi mes amis. C'était un ménage sans enfants. Ils s'étaient pris d'amitié pour la petite sauvageonne qu'ils avaient bien su apprivoiser. Quatre fois par jour, à l'aller et au retour de l'école, je longuais l'arrière-cour du petit « chastel » qu'ils habitaient, je m'attardais devant le poulailler grillagé, m'apitoyant sur les pauvres volailles prisonnières qu'on ne laissait pas promener librement comme chez ma mère. Je n'étais pas très rassurée en passant devant les niches où de grands chiens aux longues oreilles tiraient sur leur chaîne et grognaient en regardant de mon côté. C'étaient des lévriers, dressés pour la chasse, passe-temps favori du mari.

A la belle saison, Ferdi et sa femme Marie se tenaient souvent dehors autour d'une table faite d'une grosse meule de granit, ombragée par des érables. Ferdi bricolait, préparait ses lignes pour aller taquiner la truite, lisait son journal ; la Marie tricotait, cousait ou brodait. Quand ils me voyaient rôder par là, ils m'appelaient :

— Nou vènès pas dire bouand jour, Lisou ? (Tu ne viens pas nous dire bonjour, Lisou ?)

Mon babillage naïf les divertissait ; je leur racontais les potins de l'école et de la ferme : un gamin était tombé dans la fosse à claire-voie des cabinets :

— Co sentia pauré 1 Et me bouchavous lou nass'

— Aquestà neit, nostà cayà a fat' sept cayounnets'. Era maouvaisà coum'èn darnè. Ma maire disia qu'era bien malautà per far sous' èfans, aco era aco què la boutavà si meschanatà. Erà bè tant tour-pienta què vira va mas' per l'assout' èn ronrouflant' et lous fasià touta planta. Quand nèn latchavà unè se rèvirava per l'engourgear. Mon paire sè tègnà prestè per l'accampar et lou boutar dinc' ènà caïssa. Quand vènguèt plus dè cayous moun païre diguet' : « La chai' émourailhar, autramèent' mourdrà et vous desturà tout' per lou faire tetar.

— Et tu, què fasias' Lisou ?

— Ieu vous sougnavous' darrièr lou clidou, ayous' por. A naouv' houras' ma maire m'a dit' : « Vaï tè djuire, Lisou.

— Mais voudrious' veire têtàr lous' cayounnèts.

— Dèmo de mati, d'avant' què partir à l'escolà l'ou vendrès veire.

— Aneït mè sious bien couita dè m'abillar et dè mangeor ma sou-pà et sious' annà aubé ma maire lou sougnar têtàr. Eran trop' gèntous', chascune tirava su soun têtou ; mais gnayà èn maleïn què sè meïravà toudjours per annar dérubar lou têtou d'èn aoutrè. La cayà s'era bièn adoubèdjà. Ma maire m'a lascia intrar èn l'assout, per lou caressar èn pauc' : acouïs tant' doucet'.

Le Ferdi me demandait parfois :

— Et toun paire arrapà toujours quauquas trouïta ?

Et moi, de raconter :

— L'autrè cop, aya aut' èna pUna bèna de trouïtas. Las anet vèn-drè à Chambou ; mais tournavà jamais. Quand sè rendet èrà èn pauc fioulè.

— Et què disia ta maire ?

— Aquellà trouïtas farian mèis dè restar en l'aigo què de passar au vi 1 Et moun pairè appelet ma maire ; Peymartina. Pamis', Sap be qu'aco la fâchà ! Mais ieu, aco mè fâchà.

Pourquoi Ferdi riait-il, quand moi, j'avais plutôt envie de pleurer ?

(... — Cela sentait mauvais et je me bouchai le nez. — Cette nuit, notre truie a fait sept petits cochons. Elle était mauvaise comme une pie grièche. Ma mère disait qu'elle était bien malade pour faire ses enfants, c'est cela qui la rendait si méchante. Elle était si

tourmentée qu'elle tournait par la soue en grognant et les faisait debout. Quand elle en lâchait un, elle se retournait pour l'étrangler. Mon père se tenait prêt pour l'attraper et le mettre dans une caisse. Quand il ne vint plus de petits cochons, mon père dit : « Il faut la museler, autrement elle mordra et détruira tout pour les faire têter. — Et toi, que faisais-tu, Lisou ? — Moi, je regardais derrière le portillon, j'avais peur. A neuf heures, ma mère me dit : — « Va te coucher, Lisou. » — Mais je voudrais voir têter les petits cochons. — Demain matin avant de partir pour l'école, tu viendras les voir. — Aujourd'hui, je me suis dépêchée de m'habiller et de manger ma soupe et suis allée avec ma mère, les regarder têter. Ils étaient trop gentils, chacun tirant sur son tétin ; mais il y en avait un, malin, qui changeait toujours de place pour aller voler le tétin d'un autre. La truie s'était bien adoucie. Ma mère m'a laissée entrer dans la soue pour les caresser un peu : c'est si doux... Et ton père, il attrape toujours quelques truites ?... L'autre jour, il a pris une pleine benne de truites. Il est allé les vendre au Chambon ; mais il ne revenait pas. Quand il rentra, il était un peu ivre. — Et que dit ta mère ? — Ces truites feraient mieux de rester dans l'eau que de passer au vin ! Et mon père appelait ma mère : Peymartine. Pourtant il sait bien que cela la fâche. Moi aussi cela me fâche.)

Etonnée de voir souvent Ferdi lire son journal, je lui demandai : — Mais, d'en peïs lou tems què légissez vostre journal, lou dèvez

sèure per cor. (Mais, depuis le temps que vous lisez votre journal, vous devez le savoir par cœur.)

Et, ironique, la Marie :

— Pas èncarà, moun Lisou, lous Faoyllas' an' la testà tant dura'. (Pas encore, mon Lisou, les Fayolle ont la tête si dure.)

Là-dessus, elle posait son ouvrage et allait me chercher une « pièce » de miche blanche avec de la confiture.

En rentrant, quand je disais à ma mère que je m'étais bien régalée, elle faisait semblant de mè jibar. (me gronder) :

— Sias' encarà ana pourguinar 1 Aco èis pas gentè ; t'ou èi tant dit' dè cos' » (Tu es encore allée mendier. Ce n'est pas joli ; je te l'ai dit tant de fois 1)

Certains jours, Ferdi m'interpellait :

— Courè vistè Lisou, an boutà l'èu au vinaigrou 1 (Cours vite, Lisou, qu'on a préparé l'œuf au vinaigre 1)

Et moi, de prendre la course, alléchée par ce régal en perspective, tandis que Ferdi

s'amusait de ma crédulité et que Marie le reprenait presque vertement :

— Que sias simple dè far courrè aquellà petità ! (Que tu es « simple » de faire courir cette petite.)

La propriétaire avait la passion des fleurs. Elle entretenait un jardin d'agrément devant la façade exposée au midi. On y voyait des fleurs de toutes espèces. C'était bien plus attirant que les choux et les carottes de l'hort des Chirobas. (Ni mon père, ni ma mère n'avaient de goût pour les fleurs.)

Je les regardais avec un œil d'envie à travers les barrières blanches qui les mettaient à l'abri de la dent maligne des chèvres. Marie, devinant ma convoitise, allait en cueillir un bouquet pour moi. Je lui sautais au cou et ravie, je courais chez ma mère lui montrer le gentè bouquet (joli bouquet). Je le mettais dans un simple verre sur le rebord du fenestrou ; ma mère trouvait que cela l'empêtait (l'embarrassait) sur la table. Pauvre maman, elle ne comprenait pas que j'avais besoin d'un peu de beauté superflue.

Pour ces paysans, aux ressources si restreintes, c'eût été de la terre et du temps perdus de réserver aux fleurs une partie de l'hort. A peine si mon père, au bêchage, conservait des touffes de « bonhomme », de « lapi » « d'armoèsa » et autres herbes de San Djouan. On les gardait dans des sachous aou pëndol aronda las sucheyras. Et vistè, enà bonnà tisanà pour faire passer lou paourè mourcel, per ater-menar lou cuchillou, per faire vigar lou sang...

(... de menthe, de céleri sauvage, d'armoïse et autres herbes de la Saint-Jean...de petits sacs suspendus près des « sucheyres ». Et vite, une bonne tisane pour faire passer « le mauvais morceau », pour calmer la toux et régénérer le sang.)

Figures lointaines qui avez peuplé mon enfance, parents et voisins parmi lesquels j'ai fait mes premières découvertes du monde et de la vie, vous êtes encore bien présents dans mon souvenir reconnaissant.

écrit par Elisabeth DARCISSAC (1892-1971) - surnommée Lou Menissou
paru dans Cahiers de la Haute-Loire - Année 1972
corrigé par René ROYER en 2019